Brice Hortefeux : « *un douanier : ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des des problèmes* » (...) ? (*)

(*) Forcément, on n'a pu s'empêcher de faire référence à cette saillie que l'intéressé lui-même dit avoir regretté amèrement.

Ben alors, Brice ?
On écrase le champignon et on s'en prend aux douaniers témoins de la scène ?

Nous sommes dimanche sur l'autoroute A75. Une Peugeot 508 du type véhicule de l'administration (mais genre « carrosse » de politiques ou de cadres sup) file à très vive allure, frisant les 170 / 180 km/h sur un tronçon limité à 110 km/h.
Des motards des douanes en contrôle rattrapent le véhicule et découvrent, lorsque la vitre fumée s'abaisse, que le Fangio dominical n'est autre que notre bon Brice, ex- « pensionnaire » de la place Beauvau, donc défenseur de l'application des lois et règlements .... y compris routiers !

Image de reconstitution...

Le garçon n'a pas l'air effarouché par du « bleu » (l'habitude des escortes motards sûrement ..), car avec deux motards à sa suite, il n'avait en rien réduit sa vitesse.

Image de reconstitution...

L'affaire ne semblait pas aller bien loin (les agents des Douanes ne sont pas habilités à relever les infractions au code de la route .... même quand il s'agit d'un délit de très grand excès de vitesse soit dit en passant !)
Les agents ont tourné les talons, après avoir fait remarquer que, en tant que conduite, il y avait mieux ... dans tous les sens du terme ! Ils ont également décliné la présentation des papiers, dans la mesure où ils avaient parfaitement reconnu la personne, qui est tout de même le vice-président du conseil régional du crû.

L'affaire, au demeurant fort peu glorieuse, pour l'homme politique, pourrait s'arrêter là.
Si l'on n'était pas dans une République où privilèges, castes et autres travers dans le même registre sont toujours d'actualité.
En effet, emballement chez le Préfet, direction régionale des Douanes sur le qui vive,... Bref, il appartient à ces malotrus d'agents de s'expliquer et se justifier séance tenante. Rendez-vous compte : ces faquins lui auraient peut-être « mal parlé ». (!)
« *Diantre ! La nuit du 4 août ne serait donc pas vraiment passée pour tout le monde ? Hô là, mais fi donc, manants ! Sacrebleu, si les gueux, même revêtus de la livrée d'une compagnie d'arquebusiers du Roy, se mettent à freiner la course des carrosses des gens de haut lignage, où allons-nous ?!? Cela ne serait point possible ! Notre bonne société s'en trouverait c... l par-dessus tête. Vite, le carcan ou la flagellation en place publique pour cette vulgaire piétaille qui oublie qui elle est et surtout à qui elle cause (bien ou mal)* »

Paris, le mardi 10 mai 2016

L'AFFAIRE DE TOUS LES EXCÈS (ET PAS QUE DE VITESSE) ?

À la lecture des propos de Brice Hortefeux tenus au journal La Montagne (édition d'aujourd'hui 12 mai[1]), nous sommes pour le moins sidérés.

Tout d'abord et afin d'être très clair, M. Hortefeux n'a pas eu à demander de « *passe-droit* » comme il le dit lui-même, pour la simple et bonne raison que le délit (car c'en est un, il n'est pas inutile de le rappeler , semble-t-il …) n'a pas été relevé.

Par contre, on ne peut admettre le terme « *agressif* » et encore bien moins celui de « *violent* ». Le ton sévère est plus que de rigueur, notamment quand vous avez été amené à pousser la moto sur laquelle vous êtes juchés à 180 km/h.
Cependant, en termes d'agressivité et de violence, on va rappeler ici que M. Hortefeux n'a ni été insulté, ni molesté, bien évidemment. À un moment, il faut savoir raison garder, encore un peu plus qu'on prétend exercer de hautes responsabilités.

Quant au nécessaire « signalement de l'individu » (l'agent), on a déjà connu défense plus habile. Lorsqu'on commet une infraction assez grave, on ne va pas « signaler » l'agent témoin de la scène. On peut raisonnablement estimer que, si M. Hortefeux, à l'époque de son passage au Ministère de l'Intérieur avait été saisi d'un tel « signalement » par un délinquant routier, il l'aurait vraisemblablement renvoyer sèchement (et légitimement) dans ses buts.

Bien évidemment, M. Hortefeux est mal à l'aise dans cette histoire. Pour information, quand il dit qu'il roulait « *un peu vite* », c'est quand même plus de 60 km/h au-dessus de la limite ! C'est avant tout là que réside le mauvais « comportement » et non dans celui de l'agent des Douanes.

La bonne réaction consisterait plutôt à faire amende honorable plutôt qu'à cacher sa propre faute derrière une polémique pour le moins indigne. Quand on commet un acte au demeurant assez grave, faire profil bas serait de bonne … politique !

Paris, le vendredi 13 mai 2016

1 Article disponible en ligne ici : http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/2016/05/11/brice-hortefeux-en-exces-de-vitesse-sur-l-a75-c-est-vrai-je-roulais-un-peu-vite_11907668.html